

“Il faut réformer le système de financement des universités”

Etat des lieux et défis de l'enseignement supérieur avec Jean-Claude Marcourt qui entame son second mandat de ministre.

Entretien **Isabelle Lemaire**

La réforme de l'enseignement supérieur francophone entre en partie en vigueur en cette rentrée académique et le chantier est immense. Jean-Claude Marcourt (PS), qui l'a initiée, répond aux critiques qu'elle suscite. Il évoque également le programme du nouveau gouvernement wallon PS-CDH en matière d'enseignement, tel que le précise la Déclaration de politique communautaire (DPC).

Vous rempilez pour un second mandat. Etait-ce une demande de votre part et une nécessité aussi, au vu de la réforme que vous avez portée et qui va être mise en œuvre ?

C'est un immense plaisir de pouvoir continuer ce qui a été entamé, même si les ministres ne sont pas propriétaires des portefeuilles qu'ils détiennent. Je constate une grande cohérence entre mes différentes compétences : l'enseignement supérieur, l'économie, l'innovation, la recherche fondamentale, le numérique et les médias. Il y a énormément de défis à relever.

Pourquoi avoir dissocié l'enseignement de promotion sociale, confié à Isabelle Simonis, de votre ministère ? Parce que les besoins sont spécifiques ?

Oui, il a des besoins particuliers. C'est un enseignement essentiel, celui de la deuxième chance, et cela nécessite d'avoir des liens avec l'insertion professionnelle. J'ai une profonde estime pour Isabelle Simonis, et avoir quelqu'un avec qui travailler en toute confiance est essentiel.

Une des priorités exprimée dans la DPC, c'est le refinancement de l'enseignement supérieur. Le texte évoque une enveloppe d'un peu plus de 100 millions d'euros mais ventilée comment, et à quelle échéance ?

On vit, depuis trois décennies, une massification de l'enseignement supérieur, et son financement n'est plus adéquat. L'ouverture de l'enveloppe est prévue en 2016. Quant à sa répartition, il y a des intérêts divergents dans le secteur et ce sera l'objet d'une concertation.

Les recteurs réclament à cor et à cri une sortie du système de l'enveloppe fermée. Quel est votre avis sur la question ?

L'idée, c'est bien de sortir de l'enveloppe fermée, de réformer le système de financement et d'éviter la concurrence entre les établissements. Nous ne sommes en effet pas assez riches pour être concurrents.

Le gouvernement prévoit aussi de soutenir l'apport de fonds privés, mais avec des garde-fous alors ?

Cette volonté ne fait qu'entériner une situation existant dans les universités puisque la dotation n'est qu'une partie – certes significative – du financement. L'enseignement, c'est un bien public qui ne peut-être soumis à des intérêts privés. Il faut donc définir des règles éthiques. Je comprends certaines craintes exprimées au sujet des fonds privés mais j'aurai le souci d'écouter les différentes parties prenantes, étudiants, chercheurs, entreprises...

Le constat est le même à chaque rentrée : les filières d'études peu porteuses d'emploi, comme les sciences humaines

et sociales, font le plein alors que les porteuses, comme les sciences, restent peu prisées. Comment faire pour enrayer ce phénomène ?

C'est très difficile de dire à un jeune : “Ne choisis pas ce type d'études mais plutôt celui-là.” Il devra peut-être faire une formation complémentaire pour valoriser son diplôme. Je préfère cela plutôt que de le décourager de faire des études supérieures. Il faudra peut-être que l'Ares (la structure chargée de la mise en œuvre du décret et qui regroupe tous les acteurs du secteur, NdLR) se penche sur le cas de certaines filières peu adaptées au monde dans lequel nous vivons.

Le gouvernement va évaluer la possibilité d'étendre le test d'orientation non contraignant, déjà appliqué en médecine, à d'autres filières. Quelles sont-elles et qu'avez-vous à répondre à la Fédération des étudiants francophones qui vous accuse de remettre en cause l'accès aux études pour tous ?

J'assume complètement d'avoir créé ce test en médecine. Il n'a pas eu d'impact sur le nombre d'étudiants désireux de s'inscrire. Et sur base des premiers résultats, on ne peut qu'être interpellé par le taux de réussite élevé. Je me refuse d'être dans un état d'esprit où le taux d'échec scolaire est un invariant contre lequel on ne peut rien faire. Mais sélectionner les jeunes avec un examen d'entrée, ce n'est pas acceptable. Le test non contraignant en médecine sera évalué et ensuite, on verra si on peut l'étendre à d'autres filières, scientifiques par exemple.

Avec le raccourcissement de 7 à 6 ans du cursus en médecine, il y aura en 2018 une double fournée de diplômés. Vous allez devoir vous concerter avec le gouvernement fédéral pour en gérer les conséquences.

L'idéal, c'est de supprimer complètement le numerus clausus. On va peut-être devoir importer des médecins étrangers tout en empêchant les médecins belges d'exercer... Il faudra trouver une solution particulière pour la double cohorte de 2018. Si le fédéral veut nous dire qu'il est d'accord, très bien. Sinon, il faudra redéfinir des maîtres de stage pour passer le cap de ces années difficiles.

Il n'y a pas un mot dans la DPC sur le gel du minerval. Pourquoi ?

On doit réfléchir à la question. Mon espoir est qu'on n'y touche pas ou qu'on discute avec les étudiants de ce qui serait acceptable, une adaptation à l'inflation, par exemple. Il n'est en tout cas pas question de l'augmenter.

Votre décret fait l'objet d'une requête en annulation. Comprenez-vous les griefs des plaignants, comme la crainte d'une perte de liberté académique ?

Je ne comprends pas du tout le ressort de tout ça et je suis très content que les recteurs n'adhèrent pas aux recours déposés. La liberté académique n'est pas du tout menacée. Avoir un pilotage de l'enseignement supérieur ne paraît pas anormal et il est en plus autogéré avec l'Ares. Je veux bien que l'on considère qu'il s'agit d'une intervention politique mais elle ne concerne que l'encadrement.

Les lenteurs au démarrage de l'Ares, c'est parce que ses membres n'avaient pas l'habitude de se parler ?

Mettre ensemble toutes les formes d'enseignement supérieur, c'est effectivement un big bang, un choc culturel. Je voulais un président consensuel pour l'Ares et je

suis heureux que Philippe Maystadt ait accepté ce poste.
Je suis confiant : l'Ares fonctionnera.

JEAN-CLAUDE MARCOURT

Vice-Président du gouvernement de la Fédération
Wallonie-Bruxelles, ministre de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche et des Médias.

“Mon espoir est qu'on ne touche pas au minerval ou qu'on discute avec les étudiants de ce qui serait acceptable, une adaptation à l'inflation par exemple. Il n'est en tout cas pas question de l'augmenter.”

“L'idéal, c'est de supprimer complètement le numerus clausus. On va peut-être devoir importer des médecins étrangers tout en empêchant les médecins belges d'exercer...”